

COM' INFO :
Fin de l'IFSE divisée par 2
pour les personnels administratifs de l'AP

Ce 27 septembre, le garde des Sceaux présentait le budget dévolu au Ministère de la Justice par la loi de finances 2023.

Après plus 4 ans à dénoncer et combattre l'injustice qui touchait nos personnels administratifs au sein de la DAP, à savoir un coefficient appliqué à leur IFSE qui a pour conséquence que nos personnels administratifs perçoivent la moitié du montant de l'IFSE d'un Adjoint Administratif, d'un Secrétaire Administratif ou d'un Attaché d'une autre direction du Ministère de la Justice, le Ministre a annoncé la fin de ce dispositif inégalitaire.

Dès 2023, l'ensemble des personnels administratifs de l'Administration Pénitentiaire (Etablissements pénitentiaires et SPIP) va donc percevoir le double d'IFSE par rapport à ce qu'ils perçoivent actuellement.

C'est une grande victoire pour nos Adjoints Administratifs, Secrétaires Administratifs et Attachés et une victoire qui ne revient qu'à la CGT, seule organisation ancrée dans cette lutte depuis 2018 !

C'est une nouvelle avancée à mettre au crédit de la CGT et une valorisation plus que légitime de l'investissement de nos personnels administratifs au sein de l'Administration Pénitentiaire !

Montreuil, le 27 septembre 2022.